



## DOLUS D'OLÉRON

Le 6 février 2020

**Monsieur Edouard PHILIPPE**  
**Premier Ministre**  
**Hôtel de Matignon**  
**57 rue de Varenne**  
**75700 PARIS**

000098

N° \_\_\_\_\_

Monsieur le Premier Ministre,

Conformément à la lettre de saisine envoyée le 9 janvier 2019 à Monsieur le Directeur Général de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail, concernant l'exposition de la population aux champs électromagnétiques liés au déploiement de la technologie de communication 5G et aux effets sanitaires associés, nous avons organisé sur la commune de DOLUS D'OLÉRON une soirée publique, le 31 janvier 2020.

A cet effet, nous avons invité les opérateurs de téléphonie, l'Agence Régionale de Santé, la DREAL et le CRIIREM. Des quatre opérateurs, seul ORANGE nous a répondu en indiquant qu'il ne souhaitait pas participer à une réunion publique mais qu'une permanence serait organisée, ce qui a été fait le 23 janvier dernier dans nos locaux et où trois personnes ont été accueillies. Celles-ci venaient principalement pour des questions de zone blanche liée à leur opérateur de téléphonie mobile.

L'ARS et la DREAL n'ont pas répondu. Le CRIIREM devait être présent, mais malheureusement un souci logistique les a empêchés de venir.

Nous avons quand même pu organiser cette soirée publique en nous basant sur le rapport de l'ANSES et je m'étais chargé d'en faire une synthèse présentée sous forme de Powerpoint que vous trouverez ci-joint. Il ressort de cet échange plusieurs questions du public que je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous afin de les faire suivre aux acteurs concernés par le travail que vous menez actuellement autour de la 5G.

Les questions sont donc les suivantes :

- la 3G existe depuis 15 ans, pourquoi n'y a-t-il pas aujourd'hui de bilan public ?

.../...

- quel est l'impact du wifi dans les maisons ?
- quel est l'impact en mesure tesla à un mètre du Linky ?
- quel est l'impact pelliculaire de la 4G ?
- quelle corrélation peut-il être fait entre les longueurs d'ondes de fréquence et l'impact sur les neurones notamment sur les molécules d'eau qui nous composent. L'OMS a classé les ondes comme cancérigènes à partir d'études notamment des années 70 concernant la perméabilité du cerveau. Qu'en est-il aujourd'hui ?
- Quid de l'impact des oreillettes Bluetooth qui elles-mêmes produisent des ondes et au sujet desquelles visiblement aucune étude n'est disponible ?
- quelle est la puissance du CPL ? L'information était exposée par des personnes présentes (nous étions 51 à ce débat) indiquant que dans les années 30 les premiers impacts de santé des ondes ont été mesurés sur les installateurs d'antennes de télévision à l'époque,
- est-il prévu de mesurer l'électricité dite « sale » dans les écoles quand sont installées notamment des structures wifi qui apparemment sont privilégiées aux structures avec câble et switch car cinq à dix fois moins chères ? Les collègues de Monsieur BLANQUER ont-ils travaillé sur le sujet ?

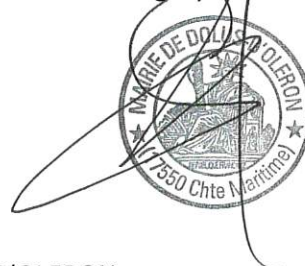
Enfin, un sujet global a été évoqué par l'ensemble des personnes présentes à la réunion qui a dépassé très largement le simple cadre communal (des gens ont parcouru plus de 100 kilomètres pour participer à cette soirée publique) en regrettant qu'il n'y en ai pas plus car visiblement, si le sujet interroge, il y a peu d'endroits pour en discuter, d'aucune des propositions était de mener des études épidémiologiques à faire localement avec les médecins autour de ces questions de fréquence avec notamment les sujets soulevés par l'ANSES dans la conclusion de son pré-rapport concernant la bande dite haute fréquence 26.5 à 27.5 gigahertz. Il reste encore des questions.

Je vous remercie par avance du soin que vous apporterez à répondre aux interrogations de ces citoyens sur le sujet et reste bien entendu à votre entière disposition, si besoin, pour avancer de manière sereine sur ces questions liées aux nouveaux aménagements du territoire.

Dans l'attente de vous lire,

Veuillez croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,  
Grégory GENDRE



Place Simone Veil – B.P. 32 - 17550 DOLUS D'OLERON

Tél. 05-46-75-32-36 /Fax 05-46-75-44-04

Courriel : [mairie@dolusoleron.fr](mailto:mairie@dolusoleron.fr) - Site Internet : [www.ville-dolus-oleron.fr](http://www.ville-dolus-oleron.fr)